



ARRÊTÉ MUNICIPAL  
N° 2024\_0016

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**  
**PORTANT TITULARISATION D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ**  
(article L.352-4 du Code Général de la Fonction Publique)  
Titularisation de l'agent Madame Méлина PINTO

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20241007-AR\_2024\_0016-CC

Le Maire de la Commune de MAISOD,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.352-4 ;
- VU le décret n°96-1087 du 10 décembre 1996 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;
- VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- VU le Contrat à durée déterminée établi sur la base de l'article L.332-8 du Code général de la Fonction Publique recrutant Madame Méлина PINTO à compter du 12 décembre 2022 pour une durée de 1 an sur le grade d'Adjoint Administratif principale 2<sup>ème</sup> classe de catégorie C ;
- VU le renouvellement de contrat établi sur la base de l'article L.352-4 du Code Général de la Fonction Publique à compter du 12 décembre 2023 pour une durée de 1 an sur le grade d'Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe de catégorie C ;
- VU l'attestation de suivi de la formation d'intégration réalisée les 2-3, 9-10 et 16 septembre 2024, établie par le CNFPT ;
- VU le rapport sur l'appréciation de l'aptitude professionnelle de Madame Méлина PINTO établi après entretien avec l'intéressée ;

CONSIDÉRANT que la période probatoire accomplie par Madame Méлина PINTO, est satisfaisante ;

CONSIDÉRANT les services effectués en qualité de services privés et d'agent contractuel repris conformément à la réglementation, soit :

# ARRÊTE

## ARTICLE 1<sup>ER</sup> :

Madame Méлина PINTO, née le 04 septembre 1984 à LONS-LE-SAUNIER, est titularisée dans le grade d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie C, à compter du 12 décembre 2024, sur un emploi à temps non complet à raison de 32/35<sup>ème</sup>.

**ARTICLE 2 :**

À la date précitée, Madame Mélina PINTO est classée à l'échelon 7, Indice Brut 416, Indice Majoré 377, avec une ancienneté de 8 mois et 13 jours.

**ARTICLE 3 :**

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée.

**Ampliation adressée au :**

- Président du Centre de Gestion du Jura,
- Comptable de la collectivité.

Fait à MAISOD,  
Le 28 / 10 / 2024

Envoyé en préfecture le 28/10/2024  
Reçu en préfecture le 28/10/2024  
Publié le  
ID : 039-213903073-20241007-AR\_2024\_0016-CC



Michel BLASER,  
Maire



- Le Maire (ou le Président),
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
  - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Besançon via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 28/10/2024

Signature de l'agent :